

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2019

1. RESERVATION

Les tarifs groupes sont appliqués à partir de 20 personnes.

Les demandes de groupes doivent être faites par écrit. A réception de notre proposition tarifaire, nous vous demandons de nous recontacter dans les 15 jours pour poser une option.

A échéance de cette option, et pour confirmer le séjour, un acompte de 30% de la facture pro forma devra être versé. **Sera considéré comme une annulation le défaut de paiement de cet acompte contractuel.**

Toute modification émanant du client devra être faite par écrit.

Le solde est à verser 1 mois avant l'arrivée du groupe ainsi que la liste nominative finale des participants, servant de base de facturation pour le solde.
Les extras devront être réglés sur place.

2. FRAIS D'ANNULATION

Les frais d'annulation varient en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de début du séjour.

Date d'annulation	Somme retenue
De J-45 à J-30	30%
De J-29 à J-16	50%
De J-15 à J-8	70%
De J-7 à jour J	100%

NB : la demande d'un devis par un organisateur ne constitue aucun lien contractuel entre les parties tant que la demande d'option n'est pas stipulée par écrit et que les tarifs et conditions générales de ventes ne sont pas retournés signés par le client.

Signature et Cachet précédés de « Bon pour accord »